



#8 mars 15H40

L'égalité c'est maintenant

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner l'égalité. C'est indispensable parce que nous en sommes très loin, notamment au travail :

* Les femmes gagnent en moyenne toujours 28,7 % de salaire en moins. Chaque jour c'est comme si elles arrêtaient d'être payées à **15H40**.

* Cette différence se répercute sur les retraites et pensions inférieures à près de 40 %.

* 80 % des salarié.e.s à temps partiel sont des femmes souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes).

* Les femmes assument toujours 45 % des tâches domestiques et responsabilités familiales et jonglent avec les doubles journées.

Que ce soit dans la Fonction Publique ou dans le privé, les femmes sont majoritairement dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement. Dans l'ensemble de ces métiers, les qualifications et la pénibilité ne sont pas ou peu reconnues.

La persistance du système patriarcal qui place les femmes en infériorité par rapport aux hommes dans toutes les sphères de la société publique et privée, implique des discriminations systématiques, des violences sexistes et sexuelles et les assignent à des tâches prédéterminées par nature.

Les violences au travail :

* 5 % des viols et 25 % des agressions sexuelles se produisent sur les lieux de travail.

* 80 % des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

* Chaque jour en France des femmes sont victimes de violences psychologique, verbales, économiques, physiques ou sexuelles. On compte 113 féminicides en 2021 et déjà 3 en janvier 2022.

Partout dans le monde le droit à l'avortement est attaqué par le système patriarcal. Ce droit est remis en cause en France, les femmes n'y ont plus accès car les moyens alloués aux hôpitaux et centres IVG ne cessent de diminuer. En 10 ans, 130 établissements spécialisés dans l'IVG ont fermé.

50 ans et toujours pas appliquée

Alors que l'égalité salariale est inscrite dans la loi depuis 1972 et qui impose non seulement un salaire égal pour un travail égal, mais aussi un salaire égal pour un travail de valeur égale. Autrement dit, la loi impose de comparer des métiers différents mais de valeur égale, pour garantir une égale rémunération avec 4 critères : le diplôme, l'expérience acquise, les responsabilités et le charge physique et nerveuse. 50 ans après cette loi les employeurs qui discriminent et ne la respectent pas ne sont toujours pas sanctionnés.

Les luttes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes, mais cette égalité est loin d'être effective.

La CGT revendique :

* L'égalité salariale et professionnelle.

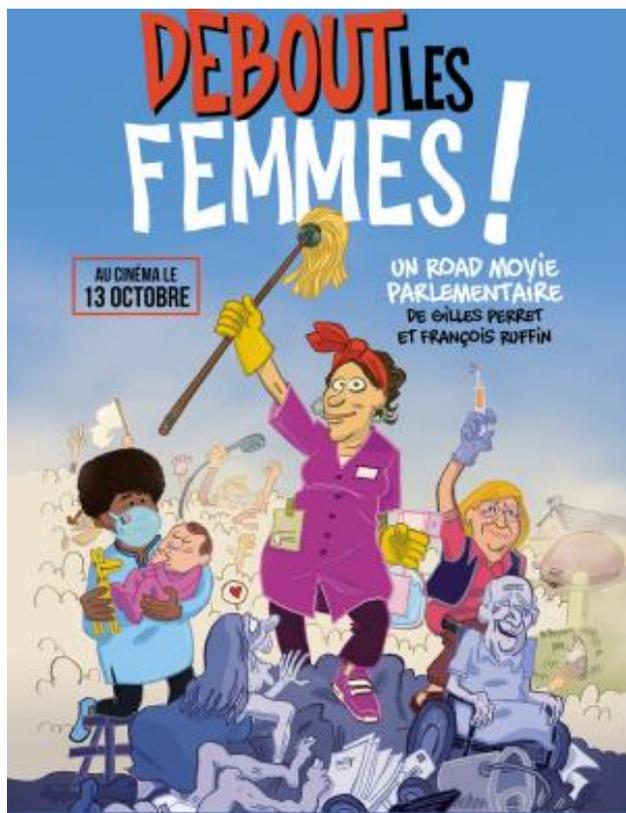
* La revalorisation des métiers féminisés.

* Le rattrapage des pensions des femmes retraitées qui sont inférieurs de 40 % à celles des hommes.

* Des sanctions pour les entreprises qui discriminent et l'application de l'accord égalité professionnelle. * La fin des discriminations à l'embauche et dans le déroulement de carrière.

* La réduction du temps de travail à 32 H.

* La fin des temps partiels imposés.



Deux députés dont François Ruffin, député de l'opposition sont missionnés en 2019 par l'Assemblée Nationale pour répondre dans le cadre d'une mission parlementaire consacrée aux métiers du lien à la question suivante : « Comment expliquer que ces métiers, si essentiels pour notre société, soient fortement précarisés et si peu reconnus ». Avec Gilles Perret ils rencontrent des auxiliaires de vie sociale, des accompagnantes d'élèves en situation de handicap, des femmes de ménage et mettent en évidence la précarité de leurs activités. « Debout les femmes ! » est un film militant qui dénonce une des flagrantes injustices de notre pays.

La pandémie a révélé le rôle essentiel de ces travailleuses de l'ombre, de 1^{ère} ligne, que sont ces invisibles du soin et du lien social.

Le Figaro, le Parisien deux quotidiens classés à droite, le Point et l'Express ont refusé d'évoquer ce film dans leur section critiques.

8 mars

L'Union Départementale CGT organise la projection du film

« Debout les femmes ! »

à 18 H

à l'Union Locale CGT de Vesoul